



242365 - Pas de contradiction entre l'affirmation du caractère détaillé du Coran et l'existence en son sein de lettres isolées (non comprises)

question

Le Coran affirme que ses versets sont bien détaillés au profit des gens comme on le voit dans le verset n° 1 de la sourate 11 et le verset n°3 de la sourate 41. S'agissant des lettres isolées, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'en a pas expliqué le sens, selon les dires d'une partie des ulémas. Je trouve là une contradiction. Comment concilier les dires des ulémas et les versets qui affirment le caractère détaillé des versets du Coran ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n'existe aucune contradiction entre l'affirmation du caractère détaillé du Coran mentionnée dans la parole du Très-haut : **Nous avons exposé les preuves pour ceux qui comprennent** (Coran, 6 :97) et la parole du Puissant et Majestueux : **un Livre dont les versets sont détaillés (et clairement exposés)** (Coran, 41 :3) et la parole du Puissant et Majestueux : **Nous leur avons, certes, apporté un Livre que Nous avons détaillé...** (Coran, 7 :52).

Selon Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde, **Nous avons détaillé les versets** signifie : nous les avons expliqués clairement. » Extrait de Tafsir al-Qur'an al-adhzeem (3/305). Ceci ne contredit en rien la présence de lettres isolées au début des sourates. En voici l'explication :

1. Le caractère détaillé s'applique à l'ensemble des sourates et versets du Coran et non à tous ses mots. Ce qui n'exclut pas l'exception. Le saint Coran lui-même affirme sans ambages l'existence d'une exception. Cette affirmation est contenue dans la parole d'Allah le Puissant et Majestueux : **C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre :il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à des interprétations diverses.** (Coran,



3 :7).Cheikh Muhammad al-Amine Chinquiti (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit dans al-adhb al-mounir (2/168) : **C'est Lui qui vous a révélé le Livre détaillé** c'est-à-dire en expliquant les dogmes de manière à distinguer le vrai du faux, l'utile du nuisible et le beau du laid. Allah y a bien clarifié les dogmes, le licite, l'illicite ainsi que tout ce qui nous rapproche d'Allah et nous permet d'accéder à Son paradis et tout ce qui nous éloigne d'Allah, suscite Sa colère et conduit à l'enfer. Il y établit une nette différence entre les deux groupes, explique ce qu'Il prépare pour Ses alliés et ce qu'Il réserve à Ses ennemis. Tout cela est bien clarifié dans le Coran. Si on rencontre dans ce livre des versets ambigus, on doit les examiner à la lumière des versets clairs qui permettent d'en avoir une bonne compréhension.

Nous avons déjà dit dans la sourate (2 :7) lors de l'explication de la parole d'Allah : **Ils constituent la mère (la source) du livre** que les versets clairs et nets constituent la source du livre et que c'est à leur lumière qu'on doit examiner ce qui en paraît ambigu. C'est aussi le sens de sa parole : **C'est Lui qui vous a révélé le livre détaillé.** (Coran, 7 :114). Détailler est le contraire de résumer. C'est clarifier et expliquer. »

2.Détailler les versets du livre ne signifie pas qu'il ne renferme pas des aspects concis ou peu clairs ou interprétables ou abrogés ou équivoques ou susceptibles d'être interprétés dans un de ces sens ou dans un autre. C'est bien une réalité incontestable. Cependant, le saint Coran englobe en lui-même des explications claires sur les aspects équivoques, interprétables, abrogés et consort. Ses versets s'expliquent mutuellement et renferment le commentaire explicatif dont les gens ont besoin.

Dès lors, nous estimons que les investigations menées par les ulémas pour comprendre le sens des lettres isolées fait partie de leur clarification. Aucune contradiction n'existe entre ces efforts et l'affirmation du caractère détaillé du Coran.

Le malikite, ibn al-Arabi, (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit : **D'après les ulémas, si tout le Coran était aussi clair et facile à comprendre, on ne distinguerait pas la différence des niveaux des ulémas. Or, Allah avait décrété que des gens surpasseraient d'autres dans leur savoir et se distingueraient grâce à leur niveau de connaissance. La réalité s'est ensuite révélée**



conforme à ce qu'Allah avait su à propos de la (nécessité) de diversifier les explications. Extrait d'Aaridhatoul Ahwadzi (1/124).

Ibn al-Arabi poursuit : «Le qualifier entièrement de clair et net renvoie à ses descriptions belles et originales, à son style rigoureux, à son éloquence, à sa concision et à sa richesse. C'est cette réalité qu'explique la parole du Puissant et Majestueux : **Un livre dont les versets sont précis et clairs**. La ressemblance totale de ses aspects renvoie à l'égalité des dimensions que nous avons évoquées. En effet, on n'y trouve ni insuffisance, ni éléments superflus, ni tautologie, ni contradictions ni oppositions. C'est qu'Allah Très-haut dit en ces termes : **Ne méditent-ils pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient, certes, maintes contradictions**. (Coran, 4 :82) et : **Allah a fait descendre le plus beau des récits, un Livre]dont certains versets[se ressemblent et se répètent** (Coran, 39 :23)

Quant à sa division en deux parties, l'une nette et claire et l'autre ambiguë, elle signifie que le Coran comporte une partie claire et une autre subtile. Si notre Maître Transcendant l'avait voulu, Il aurait rendu toutes ses parties d'égale clarté. Mais Il a voulu le diviser comme indiqué à cause de ce qu'il avait su à propos de la division des créatures entre savants et ignorants ; entre gens amplement instruits et d'autres insuffisamment instruits et la différence existant entre eux par rapport à la saisie des connaissances. C'est à ce propos que le Puissant et Majestueux dit : **Allah élèvera en grade ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir...** (Coran, 58 :11). Ici, le Puissant et Majestueux nous informe qu'il élève les grades grâce à la foi et les augmente encore grâce au savoir. Celui qui n'en connaît pas l'interprétation peut se contenter d'y croire, d'y adhérer et de s'y soumettre puisqu'il se fie de la science d'Allah le Transcendant.

Celui qui détient un savoir approfondi examine le Coran et compare ses aspects clairs à ses aspects ambigus, et retient des seconds ce qui est conformes aux premiers et exclut tout reste. Si la comparaison ne lui permet pas de tirer une conclusion, il doit avoir recours à la parole du Messenger (Bénédiction et salut soient sur lui). » Extrait d'al-Qabas fii charh Mouwatta Malick ibn Anas (p.1058).

3.Les lettres isolées ne servent qu'à ouvrir les sourates. Elles leur servent d'éléments introductifs



mais elles ne relèvent pas de la partie essentielle de la sourate ni des versets que le Coran qualifie de détaillés. La description exhaustive des dispositions vient plus souvent immédiatement après la mention des lettres isolées. A ce propos, le Très-haut dit : **H'a mim. C'est une révélation descendue de la part du Tout Miséricordieux, du Très-Miséricordieux. Un Livre dont les versets sont détaillés (et clairement exposés)** (Coran, 41 :1-3). Si ceci représentait une contradiction, il ne serait pas exposé sous ce style que tout être humain est capable d'éviter pour ne pas parler du Maître des humains détenteur de la perfection absolue.

Il est clair que ce qu'on entend détailler, ce sont les versets qui traitent des objectifs fondamentaux du saint Coran, à savoir l'explication de l'unicité d'Allah dans sa souveraineté, Sa divinité, Ses noms et Ses attributs, Son monopole exclusif du pouvoir de juger entre autres notions de bas que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) était envoyé corriger pour les mécréants qurayshites. L'absence d'une explication exhaustive pour certains versets informatifs ou relatifs au mystère (divin) ou à la législation, ne nuit en rien. La sagesse qui sous-tend cet état de fait vise à élargir le champ de la réflexion (personnelle), à susciter une dynamique scientifique et à pousser ceux qui possèdent un savoir approfondi à se livrer à l'interprétation. Voilà une des plus grandes et plus importantes causes de l'existence de versets ambigus dans le livre et la Sunna.

4. Il est aussi possible de dire que le Coran est détaillé aux yeux des gens qui possèdent un savoir approfondi qui englobe même les lettres isolées et les versets ambigus dans ce sens qu'ils les maîtrisent.

Cela étant, il n'y a ni contradiction ni opposition. Si on tient compte de la compréhension de ceux qui ne possèdent pas un savoir approfondi, les versets non détaillés, ceux qui ne sont pas clairs pour eux, sont très nombreux et ne se limitent pas seulement aux lettres isolées. C'est dans ce sens que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit : **Certes, le licite est clair et l'illicite aussi. Entre les deux existent des choses ambiguës que beaucoup de gens ne connaissent pas.** (Rapporté par al-Bokhari, 52 et par Mouslim, 1599). L'ambiguïté ne se conçoit pas par rapport aux ulémas puisqu'elle concerne le commun des gens.



Cheikh al-islam, Ibn Taymiyah, (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit : «L’ambiguïté est une notion relative. Ce qui l’est pour les uns ne l’est pas pour d’autres. Il n’en existe pas moins des versets clairs qui ne souffrent d’aucune ambiguïté. Quand le sens des versets ambigus est compris, leur ambiguïté disparaît. En réalité, toute la parole (divine) est nette et claire comme Il l’a dit : **Ses versets sont clairs et détaillés.** (Extrait de Madjmou al-fatwas (13/144).

5.L’objection n’est recevable que quand nous comprenons le caractère exhaustif du Coran dans le sens de la clarté et l’évidence de ses sens comme on le trouve dans la citation susmentionnée d’Ibn Kathir. Si nous optons pour d’autres explications du caractère exhaustif du Coran, elles feraient disparaître toute opposition entre exhaustivité et présence de lettres isolées (non expliquées). Pour un bon nombre d’ulémas, qualifier le Coran de détaillé ne renvoie pas à la clarté de ses sens et ses explications. Car cela signifie plutôt qu’il permet de distinguer le vrai du mensonge et la vérité du faux ou établit la démarcation entre le licite et l’illicite. Il existe encore d’autres avis. Si nous expliquons le caractère détaillé du Coran à leur lumière, ce que nous en déduisons ne renferme aucune contradiction entre l’exhaustivité et la présence de lettres isolées au début des sourates car ces lettres n’empêchent pas le saint Coran de distinguer le vrai du faux et le licite de l’illicite.

Al-Mawardi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit : **Puis Il dit : c’est Lui qui vous a révélé le livre détaillé** Le caractère détaillé est l’objet de quatre interprétations :

La première : détailler ses versets pour expliquer ses sens de manière à écarter toute ambiguïté.

La deuxième : faire la distinction entre le vrai et le faux.

La troisième : faire part entre ce qui est vrai et ce qui ne l’est pas donc entre la guidance et l’aberration, d’après al-Hassan.

La quatrième : distinguer entre ce qui est l’objet d’un ordre et ce qui est l’objet d’une interdiction ; entre ce qui est recommandé et ce qui est réprouvé ; entre le licite et l’illicite. » Extrait d’an-Noukat wal-ouyoun (2/160).



Il poursuit encore (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) : **livre dont les versets sont détaillés...**

Le caractère détaillé des versets est encore l'objet de cinq explications :

La première : cela signifie expliquer selon Moudjahid.

La deuxième : en y précisant menaces et promesses d'après al-Hassan.

La troisième : en y donnant une explication exhaustive portant sur la récompense et le châtiment d'après Sofiane.

La quatrième : en expliquant ce qu'Allah a rendu licite et ce qu'Il a rendu illicite, ce qui constitue une obéissance à Son égard et ce qui relève de la désobéissance d'après Qatada.

La cinquième : détailler c'est mentionner Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) de manière à juger le différend qui l'opposait aux autres d'après Abdourrahman ibn Zayd. » Extrait de Noukat wal ouyoun (5/167).

Allah le sait mieux.